

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 AVRIL 2015**

PRESENTS : Jean-Paul DICONNE, Jocelyne CLEMENT, Manuel DESCHAMPS, Laurence DORIER, Michel LAUQUIN, Gérard MICONNET, Sophie MILLION, Philippe PERONNET, Sandra PRATS, Michel ROY.

Absents excusés : Jean-Pierre LAPALUS (pouvoir Michel ROY), Marie-Laure BLANCHARD (pouvoir Jean-Paul DICONNE) Pierre RAGEOT (pouvoir Manuel DESCHAMPS) Bernadette GIRARDEAU (pouvoir Jocelyne CLEMENT)

Absente excusée : Stéphanie CARMILLET

TAUX IMPOSITIONS 2015

Le conseil vote les taux d'imposition 2015 sans augmentation : Taxe habitation : 14,82% Taxe propriétés bâties : 15,70 % Taxe propriétés non bâties : 43,46 %

BUDGET COMMUNAL 2015

Le conseil vote le budget communal à l'unanimité avec les chiffres suivants : section de fonctionnement dépenses : 682 198 € recettes : 688 749 €, section d'investissement équilibrée à la somme de 438 502 € avec les opérations suivantes : réfection mur du lavoir, travaux de fossés, travaux de voirie, extension de l'école maternelle, éclairage de la façade de l'église, achat de jardinières, décorations de fêtes de fin d'année, défibrillateur, radar pédagogique, matériel technique pour l'atelier communal.

TRANSPORT SCOLAIRE

Le conseil désigne les membres du conseil d'exploitation du service de transport scolaire : Mme Sandra PRATS, Mme Jocelyne CLEMENT, M. Manuel DESCHAMPS et une personne extérieure au conseil municipal M. Stéphane MILLION.

Le conseil vote à l'unanimité le budget pour le service de transport scolaire avec la section de fonctionnement équilibrée à la somme de 34 420 € et la section d'investissement équilibrée à la somme de 12 640 €.

COMMISSIONS COMMUNALES

Le conseil désigne les membres de la commission d'attribution des marchés à procédures adaptées pour les travaux de l'extension de l'école maternelle et les travaux de voirie :

Titulaires : Gérard MICONNET, Laurence DORIER, Michel ROY

Suppléants : Manuel DESCHAMPS, Philippe PERONNET, Michel LAUQUIN

Le conseil décide de lancer les appels d'offres concernant ces opérations.

CONVENTION CROIX ROUGE

Le conseil prend connaissance et accepte le projet de convention établie entre la commune et la Croix Rouge pour le dépôt d'un conteneur à vêtements et chaussures au hameau de Pussey.

Autorise le maire à signer ce document.

CHEMIN RURAL

Après avoir entendu M. le Maire, exposer la demande d'acquisition du chemin rural dit le chemin Creux, demandée par M. Serge CATILLON, pour un accès à son étang, le conseil, après étude et discussion refuse à l'unanimité de vendre ce chemin rural.

Vu par nous Jean-Paul DICONNE, Maire d'ALLEREY SUR SAONE, pour être affiché à la porte de la mairie le 8 avril 2015, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

Le Maire
J.P.DICONNE